

## Vie culturelle à Lausanne

## Le Théâtre du Vide-Poche dans le flou artistique

**Le centre socioculturel Pôle Sud, qui gère la petite salle nichée à la Palud, craint que la Ville y ait d'autres projets. Explications.**

Natacha Rossel

Le Théâtre du Vide-Poche va-t-il échapper à Pôle Sud? Grég Narbel, animateur socioculturel et responsable de la petite salle de spectacle lausannoise, ne cache pas ses craintes: «On est dans le flou le plus total, c'est très inconfortable.» Fondé en 1974 par Pôle Sud, centre socioculturel de l'Union syndicale vaudoise, cet écrin scénique de 52 places présente chaque année quinze à vingt spectacles amateurs et professionnels.

Seulement voilà, la bâtisse est décrépite et la Ville pourrait profiter d'une rénovation pour esquisser les plans d'un nouveau théâtre. Dans le milieu des arts de la scène, une poignée d'artistes ont ébauché un projet dont ils ont dévoilé les premiers contours à la Municipalité. En parallèle, trois élus ont déposé le postulat «Sauvons le Théâtre du Vide-Poche», demandant de «réhabiliter cet espace qui s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la Ville de Lausanne». Le texte sera discuté cette semaine en commission.

#### Sans nouvelles

«On n'a pas été consultés, déplore Grég Narbel. En décembre, on a voulu anticiper pour la suite et on nous a dit qu'il y aurait des travaux. Le postulat est arrivé à ce moment-là et, depuis, on n'a plus de nouvelles.»

Pour illustrer la richesse et la singularité de ce lieu, l'équipe de Pôle Sud a brossé le portrait de bénéficiaires (comédiens, improvisateurs, humoristes) dans le film «Un univers de Poche en sursis», réalisé par Grég Narbel et Célia Carron, mis en ligne ce vendredi.

Le centre socioculturel se tient prêt à se mobiliser pour conserver la gestion de cet espace unique à Lausanne: «Nous pourrions entreprendre des recherches de fonds pour financer les équipements du théâtre ré-



Le Théâtre du Vide-Poche a été fondé en 1974 dans une bâtisse de la place de la Palud. GRÉG NARBEL.

nové», insiste l'animateur. Du côté de la Ville, Grégoire Junod, syndic de Lausanne, tempère les craintes. «Si la Ville devait décider de transformer ce lieu en un théâtre plus grand, sous une forme qui resterait à définir,

nous mènerions évidemment des discussions avec Pôle Sud afin de trouver une solution alternative pour leurs activités.»

Mais, précise le chef de l'Exécutif, la page est encore blanche. «À ce stade, rien n'est exclu.

Nous sommes dans une phase d'étude et nous devons encore franchir un certain nombre d'étapes avant d'avoir tous les éléments en main pour décider de la suite.»

«On est dans le flou le plus total, c'est très inconfortable.»

Grég Narbel, animateur socioculturel, responsable du Théâtre du Vide-Poche

Une première porte vient tout de même de s'entrouvrir: le conservateur cantonal des Monuments et sites est entré en matière pour une rénovation du bâtiment. «Un avant-projet plus abouti doit maintenant être établi pour avoir une décision définitive des Monuments et sites», précise toutefois Grégoire Junod.

En attendant, Grégoire Narbel tente tant bien que mal de reprogrammer les spectacles reportés en raison de la fermeture des théâtres. «On est coincés entre la situation Covid et le manque de perspectives.»

## Un écrin unique

● Le Théâtre du Vide-Poche a officiellement vu le jour en 1974, mais son histoire remonte un peu plus loin. Au départ, ce lieu situé place de la Palud 10 abritait l'ensemble des activités de Pôle Sud, centre socioculturel fondé en 1968, dont les ateliers de théâtre de la Cie des comédiens ouvriers. Puis Pôle Sud a fait ses cartons pour s'installer dans ses locaux actuels (avenue Jean-Jaques-Mercier), mais a pu conserver son écrin au cœur de la ville de Lausanne pour y aménager un petit théâtre, où la Cie du Vide-Poche, troupe amatrice, présentait ses spectacles. La compagnie s'est muée en association dans les années 1980, notamment pour mener des recherches de fonds. Depuis, la petite salle accueille des

productions tant amatrices que professionnelles, soit entre 60 et 90 représentations par saison. Trois troupes de théâtre amateur (la Compagnie historique du Vide-Poche, le Trac'N'art et la Fraîse Bleue), en résidence depuis plusieurs années, partagent le lieu avec des artistes professionnels (acteurs, humoristes, conteurs et chanteurs) qui louent le plateau pour dévoiler leurs pièces, leurs one man shows ou leurs tours de chant dans un cadre intimiste. Les revenus de ces locations permettent de financer les activités du Vide-Poche. Car seuls le loyer et le salaire de Grég Narbel (à 30%) sont assurés par une subvention délivrée à Pôle Sud via la Fondation pour l'animation sociale lausannoise (Fasl), soutenue par la Ville. **N.R.**

## Peine un peu réduite pour le gourou d'Orbe

### Justice

**Le Tribunal cantonal a condamné le magnétiseur à 13 ans et demi de prison pour avoir abusé d'une vingtaine de patientes.**

En juillet 2020, le Tribunal criminel de la Broye et du Nord vaudois condamnait un magnétiseur à 15 ans de prison. Les juges le voyaient comme un «prédateur sexuel redoutable». En appel au Tribunal cantonal, il a obtenu une légère réduction de peine, selon les informations de la RTS: 13 ans et demi, notamment pour contrainte sexuelle et abus de la détresse.

L'avocate du condamné, Véronique Fontana, a annoncé que son client allait recourir au Tribunal fédéral et plaider l'acquiescement. Le procureur Laurent Contat attend de son côté les motivations du jugement, «avec impatience» selon la RTS.

En audience devant le Tribunal cantonal, le magistrat avait défendu le jugement de première instance. Selon lui, les plaignantes étaient «extrêmement crédibles». Quant à M<sup>e</sup> Véronique Fontana, elle avait déjà plaidé l'acquiescement. Elle avait notamment contesté l'emprise de son client sur les plaignantes.

Philippe Maspoli

## Parmelin dans la Broye



**Le président de la Confédération Guy Parmelin est allé dimanche à la rencontre des agriculteurs dans la région de Cugy (FR), dans la Broye. Une balade qui devait favoriser le dialogue entre la population et les cultivateurs dans le cadre des initiatives sur l'usage des pesticides dans l'agriculture soumises au vote des citoyens suisses le 13 juin prochain. PH.M.**

## Des cabines pour voyager dans le temps à Grandson

### Exposition de vues historiques

**Avec «Cité d'Othon, cité d'antan», la Commune de Grandson propose de découvrir in situ une série d'images anciennes.**

À Grandson, il n'y a pas besoin d'une DeLorean lancée à pleine vitesse et d'un «Doc» un peu fou pour voyager dans le temps comme dans «Retour vers le futur». Dès aujourd'hui et durant tout l'été, la Commune propose une exposition de vues anciennes en extérieur, mais surtout in situ.

L'idée est née il y a plusieurs années, quand Grandson a fait l'acquisition d'un fonds de photos et images anciennes. «Très vite, avec notre regretté municipal de la Culture Dominique Willer, malheureusement décédé en décembre dernier, nous avons imaginé de mettre ces illustrations en parallèle avec des vues actuelles du même sujet, mais les moyens financiers nous manquaient pour réaliser les structures adéquates pour les exposer», explique Annick Voirol Reymond, déléguée culturelle.

### Textes explicatifs

Ces cadres en trois dimensions, de la taille d'une cabine télépho-

nique, la Commune a pu les récupérer auprès de la Fondation Le Repuis, qui voulait s'en débarrasser après les avoir également utilisés dans le cadre d'une exposition en plein air. Et la crise sanitaire a libéré du temps pour la déléguée culturelle, qui l'a mis à profit pour choisir les visuels, rédiger les indispensables textes explicatifs et finaliser le concept dans le but de le rendre le plus attrayant possible.

### Fenêtre vers le passé

La sélection opérée doit beaucoup aux emplacements retenus pour y disposer les «cabines». Il fallait en effet qu'ils permettent la mise en parallèle directe entre l'image d'archive numérisée et la vue d'aujourd'hui, à découvrir via une fenêtre découpée dans le support. Le public a donc neuf stations - deux sur la place du Château, deux dans la rue Haute, une au sommet de la rue Basse, une au pied de l'Hôtel de Ville, une sur la place de la Gare, une au chemin du Lac et une dernière au centre des Tuileries - pour découvrir 18 des vingt images de l'exposition «Cité d'Othon, cité d'antan». «Deux autres seront installées dans des vitrines privées de la rue Basse et de la place du Château», complète Annick Voirol Reymond. **Frédéric Ravussin**



L'exposition permet de comparer les vues d'époque et actuelles, comme ici à l'entrée de la rue Basse. VANESSA CARDOSO

## La nouvelle Petite-Glâne devra encore patienter

### Vully-les-Lacs

**La lutte contre les crues de la rivière attendra quelques semaines. Trop de questions sont en suspens selon les élus.**

À l'étude depuis le début des années 2000, le projet de revitalisation et de lutte contre les crues de la Petite-Glâne patientera encore quelques semaines. Ainsi en a décidé, mardi, le Conseil communal de Vully-les-Lacs, qui a renvoyé le vote à sa prochaine séance à une large majorité (1 non, 1 abstention). D'autant plus que le municipal Michel Jaunin, responsable du dossier, avait d'emblée présenté des modifications de dernière minute apportées le jour même par le comité de pilotage du dossier.

Devisé à quelque 20 millions de francs, dont plus de 18 subventionnés, le projet s'étend sur 7 km et concerne les communes de Vully-les-Lacs (VD), Saint-Aubin (FR), Missy (VD) et Vallon (FR), qui doivent toutes se prononcer sur les statuts. Selon le préavis, la facture à la charge de Vully-les-Lacs serait de l'ordre de 236'000 francs. Mais trop de questions sont restées en suspens aux yeux des élus, alors que la commission

chargée d'étudier le dossier proposait de l'accepter.

### Entretien cantonal

«Actuellement, une convention de 1938 prévoit que le Canton assume les frais d'entretien des berges. Je propose que cette disposition soit ajoutée dans les statuts, sinon nous risquons un report de charges dans quelques années», s'est exclamé le conseiller Alexandre Bardet, qui a aussi souhaité que des représentants du législatif communal puissent être nommés délégués de la future association intercommunale. Selon les statuts, dépendant de la législation fribourgeoise puisque l'association sera basée à Saint-Aubin, celle-ci ne serait ouverte qu'aux élus des Exécutifs.

«Qui paierait la part d'un membre souhaitant quitter l'association au bout du délai minimal de dix ans?» a questionné le conseiller Jaunin. Alain Bardet s'est inquiété de la répartition des montants de sponsoring entre les communes, sachant que les subventionnements cantonaux sont différents. Les réponses de Michel Jaunin n'ayant pas convaincu, le report a été préconisé. De quoi permettre de lever ces inconnues.

Sébastien Galliker